

Lettre aux pèlerins

Par : Dr. Ali ibn 'Umar Badahdah

Introduction :

Louange à Allah, exalté soit-Il, le Créateur et le Bienfaisant, Qui a dénombré exactement toute chose, Qui ne S'est donné ni compagne, ni enfant. J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, exalté soit-Il, le Protecteur des vertueux et le Défenseur des croyants Qui accorde une fin heureuse aux pieux. J'atteste que Mohammad est le serviteur et le Messenger intègre d'Allah qui a été envoyé en miséricorde à l'univers. Qu'Allah fasse son éloge, ainsi que de sa famille, de ses Compagnons et de ceux qui les auront suivi dans un bon comportement jusqu'au Jour de la Résurrection, et qu'Il leur accorde le salut.

Voici quelques messages concis, mais importants ; des messages qui émanent du cœur d'un musulman qui aime ses coreligionnaires et qui expriment ses sentiments dans des mots visant à atteindre les consciences perspicaces.

J'ai quatre messages succincts à adresser à mes coreligionnaires et ils portent sur ce qui suit :

Premièrement : le mérite de la première décade du mois de Dhûl-Hijja, le mérite du jeûne et de la prière nocturne au cours de cette décade, la récompense des œuvres pies y sont multipliées, pour que le pèlerin ressente l'éminence des rites qu'il doit accomplir et des lieux qu'il doit visiter, et pour que les autres musulmans ne regrettent pas d'avoir manqué le Hadj et ses vertus, puisqu'ils restent capables de profiter de ses bienfaits et de sa récompense décuplée.

Deuxièmement : sagesse et secrets du Hadj, puisque ses rites ne sont pas des gestes vides de sens. Par exemple, l'abandon des vêtements ajustés (*Makhîl*) est un abandon de tout ce qui n'est pas voué à Allah, exalté soit-Il, et le *Tawâf* est une imitation des

circumambulations effectuées par les Anges et un attachement au credo islamique.

Ainsi, chaque rite a-t-il une signification qui, si elle est comprise par le pèlerin, le rendra capable de conjuguer l'adoration accomplie par les organes et l'orientation de son cœur vers son Seigneur, exalté soit-Il, qui est l'essence et l'objectif du Hadj.

Troisièmement : appel sincère à tirer profit de cette saison importante, en vue de remémorer les objectifs généraux de la religion, dont l'unité, le rassemblement, le fort attachement à l'Islam et la solidarité. Un appel à comprendre le sens des habits communs que portent les pèlerins, et leur rassemblement dans un même endroit, répétant le même slogan. Un appel à la réconciliation des âmes, à la consolidation des liens inter-musulmans et à l'établissement de ponts d'entente. Bref, un appel à profiter du Hadj dans tous les aspects de la vie.

Quatrièmement : soupir de douleur et de regret d'un musulman qui a pu percevoir par la lumière de la clairvoyance dans le miroir limpide du Hadj des lacunes auxquelles il aimerait remédier.

Nous implorons Allah, exalté soit-Il, que cet exposé soit une œuvre vouée exclusivement à Lui, exalté soit-Il, et profite à tous les musulmans qui le consulteront. Je demande à chaque lecteur d'invoquer Allah, exalté soit-Il, en secret en ma faveur s'il profite de mon travail, et de ne pas s'abstenir de me conseiller s'il y trouve des défauts quelconques. Et la dernière de nos invocations est : Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Qu'Allah fasse l'éloge de notre Prophète Mohammad, ainsi que de sa famille et de tous ses Compagnons, et leur accorde le salut.

Premier message : mérites et détails de la première décade de Dhûl-Hijja

Les jours du Hadj sont des journées pleines de mérites et des nuits bénies dont Allah, exalté soit-Il, a fait une saison pour les

bonnes œuvres. Au cours de cette saison, les récompenses des bonnes actions sont multipliées, les péchés sont effacés, les miséricordes d'Allah, exalté soit-Il, se répandent sur Ses serviteurs et les invocations sont exaucées. Heureux est celui qui profite de ces moments de miséricorde d'Allah, exalté soit-Il, en accomplissant de bonnes actions.

Le mérite de la première décade de Dhûl-Hijja est souligné dans les versets coraniques et dans les hadiths. Allah, exalté soit-Il, en jure et dit (sens des versets) : **« Par l'Aube ! Et par les dix nuits »** (Coran 89/1-2). Selon Ibn al-Zubayr, qu'Allah soit satisfait de lui, et Mudjâhid, entre autres vertueux Anciens, **« les dix nuits »** correspondent à la première décade du mois de Dhûl-Hijja. Pour sa part, Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, rapporta que le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : **« Il n'y a pas de jours où les bonnes œuvres sont plus aimées d'Allah que durant ces dix jours.**

– “Pas même les jours où l'on lutte pour la cause d'Allah ?”, lui ont demandé les Compagnons.

– **“Pas même les jours où l'on lutte pour la cause d'Allah, à moins qu'un homme parte avec sa personne et sa fortune, et ne revienne ni avec l'une ni avec l'autre”**, a répondu le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) (Boukhari).

Ce noble hadith montre le mérite de la première décade du mois de Dhûl-Hijja et la grande récompense qu'elle comporte, car les bonnes actions qui y sont accomplies sont valorisées et plus agréables à Allah, exalté soit-Il, que celles accomplies à d'autres moments. Selon le hadith, la récompense de toutes les bonnes actions est amplifiée sans restriction ni exception.

Les oulémas ont recommandé le jeûne durant ces jours, étant donné que cet acte d'adoration a un grand mérite. Allah, exalté soit-Il, n'a-t-Il pas dit dans le hadith Qudsi : **« Toute bonne action du Fils d'Adam lui appartient à l'exception du jeûne qui M'appartient et c'est Moi qui en fixe la récompense »**, et le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) alors qu'on lui demandait d'indiquer une œuvre à grande récompense, n'a-t-il pas dit : **« Jeûne, car le jeûne n'a pas d'équivalent » ?**

En outre, l'évocation d'Allah, exalté soit-Il, constitue également une œuvre fort recommandée, puisqu'Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : **« Et pour évoquer le nom d'Allah aux jours fixés »** (Coran 22/28). Selon l'unanimité des ulémas, ces jours

correspondent à la première décade de Dhûl-Hijja. D'après Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

« Il n'y a pas de jours plus importants pour Allah et pendant lesquels les bonnes actions accomplies lui sont plus chères que ces dix jours ; multipliez-y donc le Tahîl, le Takbîr et le Tahmîd » (Ahmad).

L'Imam al-Châfi'î, qu'Allah lui fasse miséricorde, a recommandé d'y glorifier Allah par le *Takbîr*. De son côté, l'imam Boukhari dans son *Sahîh* a mentionné qu'Ibn 'Umar et Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait d'eux, « circulaient dans les marchés pendant la première décade du mois de Dhûl-Hijja tout en répétant le *Takbîr*, et que les gens faisaient de même après eux ».

Il est également fort recommandé de veiller les nuits de cette décade en prière, vu le mérite général de la prière nocturne. L'Imam al-Châfi'î, qu'Allah lui fasse miséricorde, a mis cette action en relief en disant : « N'éteignez pas vos lampes pendant les nuits de la première décade de Dhûl-Hijja ».

C'est au cours de cette décade bénie qu'a lieu le jour de 'Arafat, le meilleur de l'année, comme l'a dit le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) dans le hadith rapporté par Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui. Il est également le jour du pardon des péchés des pèlerins : d'après 'Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

« Il n'est pas de jour où Allah, exalté soit-Il, affranchit autant de Ses créatures du feu de l'Enfer que le jour de 'Arafat. Allah, exalté soit-Il, descend jusqu'au ciel le plus bas, puis vante leurs mérites auprès des Anges » (Mouslim).

La meilleure invocation est celle effectuée le jour de 'Arafat, comme l'a affirmé le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam). Les musulmans qui ne sont pas parmi les pèlerins ont également l'occasion de se voir pardonner. D'après Abû Qatâda, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : **« J'espère d'Allah, par le jeûne du jour de 'Arafat, qu'Il nous pardonne nos péchés de l'année qui le précède et de celle qui le suit »**. et d'après Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

« Certes, en ce jour, celui qui préserve son ouïe, son regard et sa langue sera pardonné » (Ahmad).

Le dixième de ces jours bénis est celui du sacrifice. C'est le jour du Grand Pèlerinage, duquel le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit : **« Les jours les plus importants aux yeux d'Allah, exalté soit-il, sont : le jour du sacrifice, puis le jour du Qarr »**. Ce jour constitue la plus grande des deux fêtes et la plus méritoire, car il a lieu au milieu des jours du Hadj, succède à l'honorable jour de 'Arafat et est marqué par l'immolation des *Hady* (offrandes) par les pèlerins et des bêtes de sacrifice par les autres musulmans pour se rapprocher de leur Seigneur, exalté soit-Il.

La première décade de Dhûl-Hijja est suivie par les jours de *Tachrîq*, desquels, d'après 'Uqbah ibn 'Âmir, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit :

« Le jour de 'Arafah, celui du sacrifice et ceux de Tachrîq sont nos jours de fête, à nous les musulmans. Ce sont des jours où l'on boit, où l'on mange et où l'on évoque Allah » (Abû Daoud, Al-Nassâ'i, Al-Tirmidhi et Ibn Mâdjah).

Ibn Radjab al-Hanbalî, qu'Allah lui fasse miséricorde, explique : « Etant donné qu'Allah, exalté soit-Il, a ancré dans les âmes des croyants cette envie de voir Sa Maison sacrée et que les musulmans ne sont pas tous capables de s'y rendre chaque année, Il a prescrit à ceux qui en ont les moyens, d'accomplir le Hadj une seule fois dans leur vie, alors qu'Il a fait de la première décade du mois de Dhûl-Hijja une saison de dévotion commune aux musulmans qui accomplissent le Hadj et à ceux qui en sont incapables. Par conséquent, quiconque se trouve incapable d'accomplir le Hadj une année peut, durant cette décade, accomplir chez lui des œuvres qui lui feront gagner une récompense supérieure à celle de la lutte sur le sentier d'Allah, exalté soit-Il, elle-même supérieure à celle du Hadj ».

Deuxième message : sagesses et secrets du Hadj

Du début à la fin, et à chacune de ses étapes, le Hadj est riche en rites et en situations qui font ressentir à l'homme la grandeur et l'Omnipotence d'Allah, exalté soit-Il, et à travers lesquels se manifestent des sagesses et des secrets pour quiconque sait raisonner, entendre la leçon et la retenir. Chacun des rites du Hadj

constitue un rappel à celui qui veut se rappeler et une leçon à celui qui veut apprendre. Voici quelques-uns des secrets et sagesses du Hadj :

1- Le Hadj et l'*Ihrâm* :

L'*Ihrâm* (état de sacralisation) met en évidence l'égalité entre tous les musulmans, souverains et sujets, riches et pauvres. Par ailleurs, l'apparence des pèlerins, portant tous la même tenue d'*Ihrâm*, rappelle la Résurrection et l'au-delà, tout comme elle montre que le bas monde est éphémère et ne doit pas détourner, par ses appâts, le croyant sensé de la préparation à la vie éternelle. Dans son essence, l'*Ihrâm* symbolise la purgation de l'âme des passions et des désirs, tout en l'empêchant de penser à autre chose qu'à la Majesté d'Allah, exalté soit-Il.

2- Le Hadj et la *Talbiya* :

La *Talbiya* est une réponse à l'appel d'Allah, exalté soit-Il, et le pèlerin doit souhaiter être accepté par Allah et redouter en la répétant qu'il lui soit répondu : *Lâ Labbayka wa Lâ Sa'dayka* (point de réponse à ton appel). Quand il prononce la formule de la *Talbiya*, le pèlerin doit osciller entre l'espérance et la crainte, se débarrasser de sa puissance et de sa force, avoir pleine confiance dans la grâce et la générosité d'Allah, exalté soit-Il, et se souvenir qu'il répond ainsi à l'appel de son Seigneur, exalté soit-Il, Qui dit (sens du verset) : « **Et fais aux gens une annonce pour le Hadj** » (Coran 22/27). Cette *Talbiya* rappelle la réponse de toutes les créatures au souffle dans la Trompe, leur sortie des tombes et leur rassemblement sur le lieu de la Résurrection. Elle constitue également une attestation de l'éloignement de l'âme des passions et un engagement à l'obéissance et à la pleine soumission à Allah, exalté soit-Il.

3- Le Hadj et le *Tawâf* :

Le pèlerin doit ressentir dans son cœur l'exaltation d'Allah, le Très-Haut, de la crainte envers Lui, de l'espérance en Lui et de l'amour envers Lui. Pendant le *Tawâf*, le pèlerin ressemble aux Anges rapprochés d'Allah, exalté soit-Il, qui tournent en cercles autour du Trône. Il s'agit d'une circumambulation, effectuée non seulement

par le corps, mais surtout par le cœur en évoquant le Maître de la Maison sacrée, étant donné que le pèlerin commence par l'évocation d'Allah, exalté soit-Il, et finit par elle, de même qu'il commence par la circumambulation autour de la Maison et conclut par elle.

En tournant autour de la Ka'ba, les pèlerins reproduisent l'attachement des musulmans à la reconnaissance de l'unicité d'Allah, exalté soit-Il, à la soumission sincère à leur Seigneur, le Très-Haut, et à la réponse à Son appel, lancé par la bouche de Son ami privilégié, Ibrâhîm (Alaihi Assalam).

Le *Tawâf* symbolise également l'importance de suivre la tradition de notre aïeul Ibrâhîm (Alaihi Assalam) celle de notre Prophète Mohammad (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) ainsi que celle des tous les autres Prophètes et Messagers d'Allah, exalté soit-Il, et Ses pieux serviteurs qui ont obtempéré à Son ordre (sens du verset) : **« Et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison »** (Coran 22/29).

4- Le Hadj et le Sa'î :

Le Sa'î ressemble à des allées et venues répétées dans la cour du Souverain, rien que pour faire montre de sincérité dans la soumission et gagner Sa miséricorde.

En effectuant ce trajet entre al-Safâ et al-Marwa, le pèlerin doit se souvenir de ses va-et-vient entre les deux plateaux de la Balance sur les lieux de la Résurrection, attendant de voir lequel sera supérieur en poids. Par le Sa'î, le croyant implore avec insistance la miséricorde d'Allah, exalté soit-Il.

Il comporte un sentiment d'humilité devant Allah, exalté soit-Il, le Fort, le Puissant. Il constitue une imitation de l'attitude bénie de Hâdjar, et restera jusqu'au Jour de la Résurrection une tradition établie que les musulmans adoptent pour se rapprocher de leur Seigneur, exalté soit-Il, et dont ils s'inspirent en prodiguant des efforts pour gagner leur vie, en travaillant et en chassant la paresse.

5- Le Hadj et la halte sur le mont 'Arafat :

Par la halte sur le mont 'Arafat, le pèlerin se remémore le Jour de la Résurrection, celui du Rassemblement des peuples et du Jugement Dernier. Il se rappelle également la mort, c'est-à-dire ce moment où le serviteur d'Allah retournera à son Seigneur, exalté soit-Il, enveloppé dans un linceul semblable à la tenue d'*Ihrâm*. Par cette halte aussi, l'homme abandonne les jouissances du bas monde et les passions de l'âme, ce qui le pousse à faire preuve de grande diligence vis-à-vis Allah, exalté soit-Il, et à l'accomplissement des bonnes actions.

Ce rassemblement évoque également la Résurrection après la mort, ainsi que les terreurs du Jour de la Résurrection et du Grand Rassemblement, pour que le musulman fasse ses préparatifs en accomplissant de bonnes actions. Il rappelle aux musulmans qui effectuent le Hadj l'importance de l'unité et du recours aux moyens conduisant à l'union.

En fait, qu'est-ce que la halte sur le mont 'Arafat si ce n'est le dévouement des cœurs humbles, pleins de recueillement, des mains levées vers leur Seigneur, exalté soit-Il, animées par l'espérance, des langues occupées à Le supplier et des espoirs sincères mis en Lui, exalté soit-Il ?

6- Le Hadj et la lapidation des stèles :

Cette attitude, symbole de l'imitation du modèle d'Ibrâhîm (Alaihi Assalam) est une guerre déclarée contre le Diable, ses instigations et ses stratagèmes.

La lapidation des stèles renvoie à l'obligation d'obéir à Allah, exalté soit-Il, et d'obtempérer à Ses ordres, pour que Son serviteur soit parmi les bienfaisants. Il s'agit d'une intention ferme de recourir à Allah, exalté soit-Il, et de se libérer des passions. Elle constitue le symbole de la haine et du mépris éprouvés vis-à-vis des facteurs du mal, ainsi que de la détermination sincère à chasser les caprices corrupteurs des individus.

7- Le Hadj et le *Hady* :

Il s'agit de faire couler le sang de la perversité avec une main déterminée à établir la vertu. Il s'agit d'immoler l'âme incitatrice au

mal, de la faire sortir du corps de l'homme pour la remplacer par l'âme du bien et de la vertu.

Il s'agit également de manifester les bienfaits d'Allah, exalté soit-Il, Qui a permis aux musulmans de profiter de leur opulence et de faire preuve de prodigalité envers les pauvres et les malheureux pendant la saison du Hadj. Il s'agit d'un rappel de la scène où Ibrâhîm (Alaihi Assalam) formula l'intention d'égorger son fils Ismâ'il en obtempération à l'ordre d'Allah, exalté soit-Il. Mais Allah, exalté soit-Il, le rançonna d'une immolation généreuse.

Dorénavant, l'immolation d'une bête de sacrifice est devenue une tradition respectée et une Sunna annuelle avérée, en imitation du prophète Mohammad (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) qui amenait les animaux du *Hady* de Médine à La Mecque. Le musulman doit apprendre de ces scènes qu'il doit tout sacrifier, rien que pour obtempérer aux ordres de son Seigneur, exalté soit-Il, et pour gagner Son agrément.

Troisième message : le Hadj, conférence de la Nation musulmane

Il existe des conférences au sommet entre chefs d'État, chefs de la diplomatie, ministres de la défense, etc. Et dans le cadre professionnel, ces conférences au sommet sont tenues par des médecins, des ingénieurs, etc. Chacune de ces conférences a des instances chargées d'organiser l'événement, de préparer les invitations, de déterminer le lieu de leur tenue et d'en élaborer l'ordre du jour.

De même, le Hadj constitue une conférence importante et unique, ayant des avantages et des objectifs qui, compris et investis par la communauté musulmane, lui permettraient d'être dans une meilleure situation.

La convocation de cette conférence fut un ordre divin au prophète Ibrâhîm (Alaihi Assalam) (sens du verset) :

« Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné » (Coran 22/27).

Il s'agit là d'une convocation antique, authentique et qui ne se répète pas, à une conférence, dont le lieu de la tenue est permanent, à savoir la Maison d'Allah, exalté soit-Il, et ses alentours sacrés où la bénédiction divine se mêle à l'authenticité historique et à la sacralité religieuse. L'ordre du jour, avec toutes les paroles et les actions qu'il comporte, a été dicté par Allah, exalté soit-Il, à notre Prophète Mohammad (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) qui a dit : « **Apprenez de moi vos rites [du pèlerinage]** ». Les invités à cette conférence sont tous les musulmans, souverains ou sujets, riches ou pauvres, hommes ou femmes, sans aucune condition ni spécificité si ce n'est d'être musulman.

Du coup, cette conférence est régulièrement tenue depuis des milliers d'années, sur les mêmes lieux, et y participe toute la Nation : ses gouvernants, ses savants, ses sujets, ses dirigeants, ses soldats, ses hommes, ses femmes, ses vieillards, ses jeunes. Une conférence pareille peut-elle passer ainsi sans bénéfices ni impact ?

C'est une question que doit se poser tout musulman et notamment tout pèlerin, question qu'il doit méditer, à laquelle il doit réfléchir. Puis il doit agir pour en tirer profit. Voici quelques réflexions relatives à la conférence du grand pèlerinage :

– Chaque pèlerin parcourt une longue distance et traverse plusieurs frontières ; certains même arrivent de pays mécréants, où ils font l'objet de persécutions et d'oppression. Or, tout le monde fait des pieds et des mains pour arriver en Terre sainte et prendre part à l'événement, proclamant, en franchissant ces obstacles et en se jouant de ces difficultés, que la foi doit toujours avoir le dessus, que l'appel d'Allah, exalté soit-Il, doit obtenir une réponse, que l'Islam est la méthode la plus droite et que les frères de foi sont les frères les plus honorables.

– Les participants à cette conférence portent tous un uniforme qui n'est pas obligatoire dans les autres rassemblements. Le pèlerin abandonne ses beaux vêtements et son ornement pour Allah, exalté soit-Il. Il déclare ainsi que le bas monde est dans sa main et non pas dans son cœur, que sa valeur est dans son for intérieur et non pas dans son apparence extérieure, que dès qu'il reçoit l'appel à la dévotion, la vie présente et tout son ornement ne l'empêchent pas d'y répondre et qu'il est prêt à tout abandonner rien que pour gagner l'agrément d'Allah, exalté soit-Il.

– Cette conférence appelle la communauté à abolir tous les facteurs et les situations qui ont mené à sa désagrégation, et à adopter l'axe et la méthode islamique divins. Quand les pèlerins font la circumambulation autour de la Ka'ba, ils proclament ce principe majeur et annoncent que l'axe de leur vie consiste en la soumission, en le recueillement et en le lien permanent avec leur Seigneur, exalté soit-Il.

– Cette conférence est une opportunité pour élaborer les politiques générales de la communauté, discuter ses problèmes, orienter ses membres par le biais de sermons, à l'instar du sermon exhaustif que le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) avait prononcé au cours du pèlerinage d'Adieu.

– Enfin, la saison du Hadj est le temps de l'application pratique du principe de l'unité de la communauté musulmane. Car, au cours de cette saison, les différences de couleur, de race et de langue s'effacent, et l'unité dans l'orientation, l'intention, la parole, l'action, l'apparence, l'allure, la station et le mouvement, se manifeste. Par ailleurs, le Hadj mène à la réconciliation des âmes et à la consolidation des liens, sans oublier l'objectif primordial qui consiste à ce que la communauté affermisse ses liens avec son Créateur, exalté soit-Il, suive Sa Charia, valorise les critères islamiques et abolisse les références séculières.

La communauté et ses membres saisissent-ils ces sens et ces spécificités ? Les dirigeants responsables, les savants pieux, exalté soit-Il, et les musulmans en général doivent jouer un rôle susceptible de réaliser de grands profits pour notre communauté qui souffre des calamités, des défaites et de la division. Allah, exalté soit-Il, dit (sens des versets) :

« Et quand Nous indiquâmes pour Abraham le lieu de la Maison (La Ka'ba) [en lui disant] : “Ne M’associe rien ; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui s’y tiennent debout et pour ceux qui s’y inclinent et se prosternent”. Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d’Allah aux jours fixés » (Coran 22/26-28).

Quatrième message : le Hadj, miroir de la communauté

Le miroir reflète clairement et avec précision les images des choses, sans rien y rajouter ni en ôter. Celui qui l'utilise tâche de le nettoyer et de le polir, et ce ne sera pas la faute du miroir si son utilisateur y voit ses vêtements sales ou désordonnés, puisque le miroir n'est qu'un témoin qui dit la vérité. Celui qui s'y regarde peut se fâcher s'il y aperçoit ses défauts, mais la personne sensée essaie de se réformer pour embellir son image, reflétée par le miroir. Quant aux idiots, ils peuvent jeter ce miroir, le casser et le fouler aux pieds. Nous disons à ceux-là : vous n'avez pas changé la vérité en agissant de la sorte, et de plus vous avez perdu le moyen qui vous permettait de connaître vos défauts et vos manques.

Pareillement, le Hadj constitue le miroir dans lequel les musulmans voient leur image, belle ou laide, étant la conférence la plus fréquentée et dont les participants sont les plus divers : gouvernants, savants, intellectuels, hommes de lettres, notables, gens du peuple, hommes et femmes. Il va sans dire que le miroir du Hadj met en relief, et dans un cadre général, beaucoup de belles images, relatives à la dévotion, à l'égalité et à l'unité, mais, du fait de son authenticité, il montre également des manques qui s'opposent aux belles images susmentionnées.

Il existe des inconvénients qui échappent difficilement au regard. Vous voyez parmi la foule des exemples de défectuosité dans le credo, de propagation des innovations religieuses, d'abandon des actes d'adoration, de recueillement insuffisant, d'ignorance confessionnelle et de confusion lors de l'accomplissement des rites. Ajoutons à cela les manifestations de manque de civilité : la négligence de la propreté et de ses plus simples exigences, l'insouciance à l'égard des instructions sur l'hygiène, les atteintes à l'ordre et l'anarchie, etc. sans omettre les scènes variées d'agressivité, de bousculades sévères, d'irritation en voyant une infraction, de fanatisme en faveur d'une race ou d'un pays donné, ou au moins de malaise et de manque d'ouverture sur autrui.

Ceci n'empêche pas l'existence de beaucoup d'avantages, mais il faut seulement éviter ces inconvénients et s'abstenir de casser le miroir. Il faut plutôt le remercier car il nous permet de diagnostiquer le mal. Reste maintenant la recherche du remède.

En conclusion, nous tenons à souligner que ce que nous venons de citer montre le volume des efforts qui doivent être déployés pour amener la communauté de la division à l'unité, de l'humiliation à la puissance, de la faiblesse à la force, du retard au développement.

Certes, c'est en principe la responsabilité des gouvernements islamiques, de leurs médias et de leurs programmes d'enseignement. Leurs efforts doivent être suivis aussi par les ulémas chargés de répandre la *Da'wa*, protéger le credo de la communauté, exposer clairement la Vérité, repousser le blâmable, combattre l'ignorance et faire face à l'invasion. Les hommes d'affaires, les institutions économiques, les intellectuels, les hommes de lettres, les écrivains et les orateurs ont également des rôles à jouer.

En fait, il n'y a aucun musulman qui n'ait une responsabilité à assumer à l'égard de la situation de sa communauté. C'est un appel lancé à tout individu en général, et à chaque pèlerin en particulier, pour assumer cette responsabilité, changer d'attitude et remplir leurs devoirs, afin d'obtenir la promesse d'Allah, exalté soit-Il, Qui dit (sens du verset) : **« En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les [individus qui le composent] ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes »** (Coran 13/11).

Et c'est à Allah, exalté soit-Il, qu'il faut demander de l'aide.